



DEL 22-039

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 11 mai 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 mai 2022

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'an deux mille vingt deux

Le dix-sept mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Philippine DANGRÉAUX, Pascale FÉGER, Stéphane DALIVOUST, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNÉ, Marie CHEVALIER,

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 19 mai 2022

et que la convocation au Conseil a été faite le : 11 mai 2022

ETAIENT ABSENTS

Eric ANDRE donne pouvoir à Alain GUICHET, Pierre CASTILLON donne pouvoir à Jean-Philippe GUYON, Angélique PLANCHETTE donne pouvoir à Benoît CHAUVIN, Nicolas ROUGET donne pouvoir à Damienne FLEURY, Jérôme DELISLE donne pouvoir à Louis MASSARD, Philippe PAUMIER donne pouvoir à Mickaël JUIGNÉ.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETARE DE SEANCE : Fanny PIRA

OBJET : Affectation résultat Ville 2021

Rapporteur : Fanny PIRA

L'exécution du budget de l'exercice 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 2 140 613,88 euros.

Le besoin de financement de la section d'investissement est d'un montant de 160 742,10 euros.

Le solde des restes à réaliser génère un solde de - 1 010 649.59 euros.

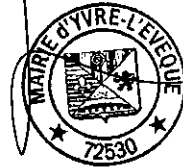
Le montant affecté en réserve (compte 1068) doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser et dans la limite de l'excédent de la section de fonctionnement. Il s'élève donc à 160 742,10 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter le projet suivant :

	Montants
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021	
A - Résultat de l'exercice	864 107.84 €
B - Résultat antérieur reporté	1 276 506.04
C - Résultat de fonctionnement à affecter	2 140 613.88
D - Solde d'exécution de la section d'investissement 2021	849 907.49
E - Solde des restes à réaliser	- 1 010 649.59

DEL 22-039

d'investissement 2021	
F = D + E - Besoin de financement de la section d'investissement	160 742.10
AFFECTATION	
1/ Réserve Recettes Investissement 1068 (G = au moins la couverture du besoin de financement F)	160 742.10
2/ report en section de fonctionnement	1 979 871.78
Déficit reporté	0.00



Le conseil municipal adopte l'affectation du résultat du budget principal comme évoqué ci-dessus.

VOTE :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 19 mai 2022

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame le Maire,
Damienne FLEURY

